



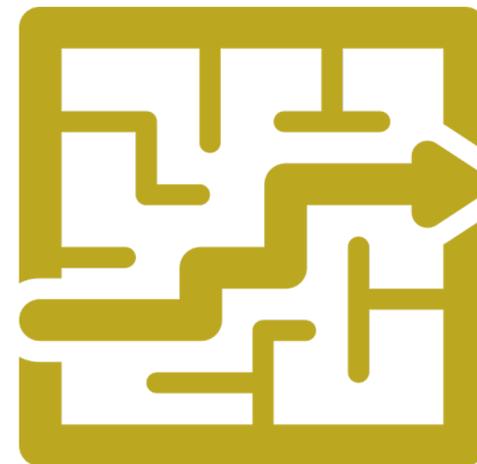
DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

# Le point sur la réexploitation des données personnelles pour d'autres finalités

Mai 2020

# Le constat

- Les **données personnelles** collectées par une entreprise peuvent trouver un nouvel **usage** et être **mutualisées** avec d'autres sources (informations sur les déplacements, les liens sociaux, les traitements médicaux, etc.)
- Cet objectif peut être en contradiction avec le **RGPD**
- Quelles sont les **possibilités légales** ?





# 5 questions à résoudre

NEXT

1

- Quel est le fondement légal à la réexploitation des données ?

2

- Pour quelles finalités nouvelles ?

3

- Comment respecter les droits des personnes ?

4

- Quelles garanties appropriées mettre en place ?

5

- Comment transférer les données vers des partenaires hors de l'UE ?



# Quel fondement légal ?

Les données peuvent-elles être anonymisées ? Si NON...

Le consentement de la personne peut-il être redemandé ? Si NON...

Le traitement est-il réalisé à des fins de recherche scientifique ? Si NON...

Le responsable du traitement a-t-il un intérêt légitime à réexploiter les données ? Si NON...

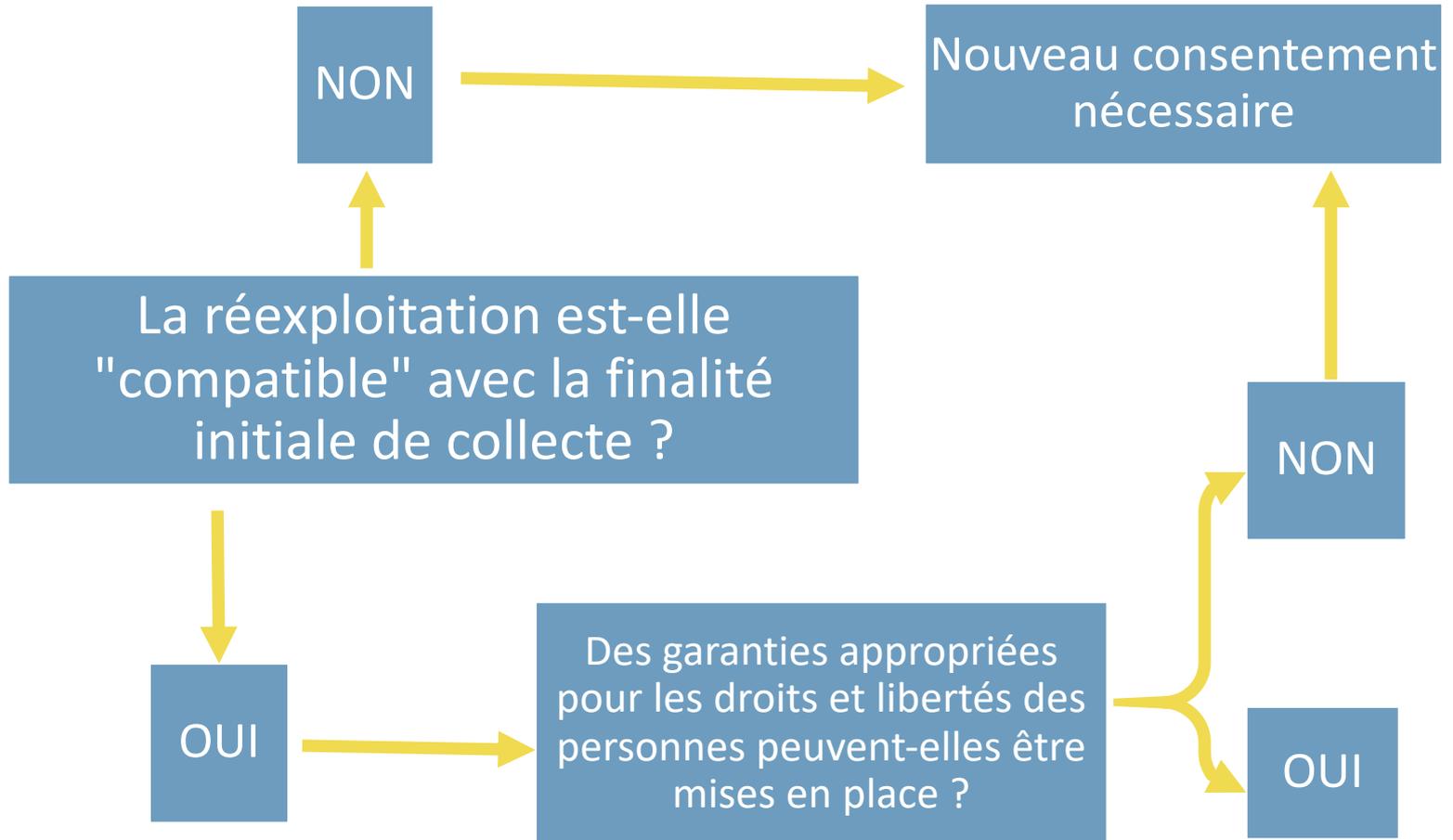
Le traitement doit être fondé sur une autorisation législative / de la CNIL dans le domaine de la santé

NEXT



# Pour quelle nouvelle finalité ?

NEXT





# Comment respecter les droits des personnes ?

NEXT

## Informer les personnes

Avant la mise en œuvre du traitement

- Sauf exception de recherche scientifique
- Sauf si l'information est impossible ou demande des efforts disproportionnés
- Sauf si l'information compromet l'objectif du traitement
- Sauf si une loi dispense de l'information des personnes

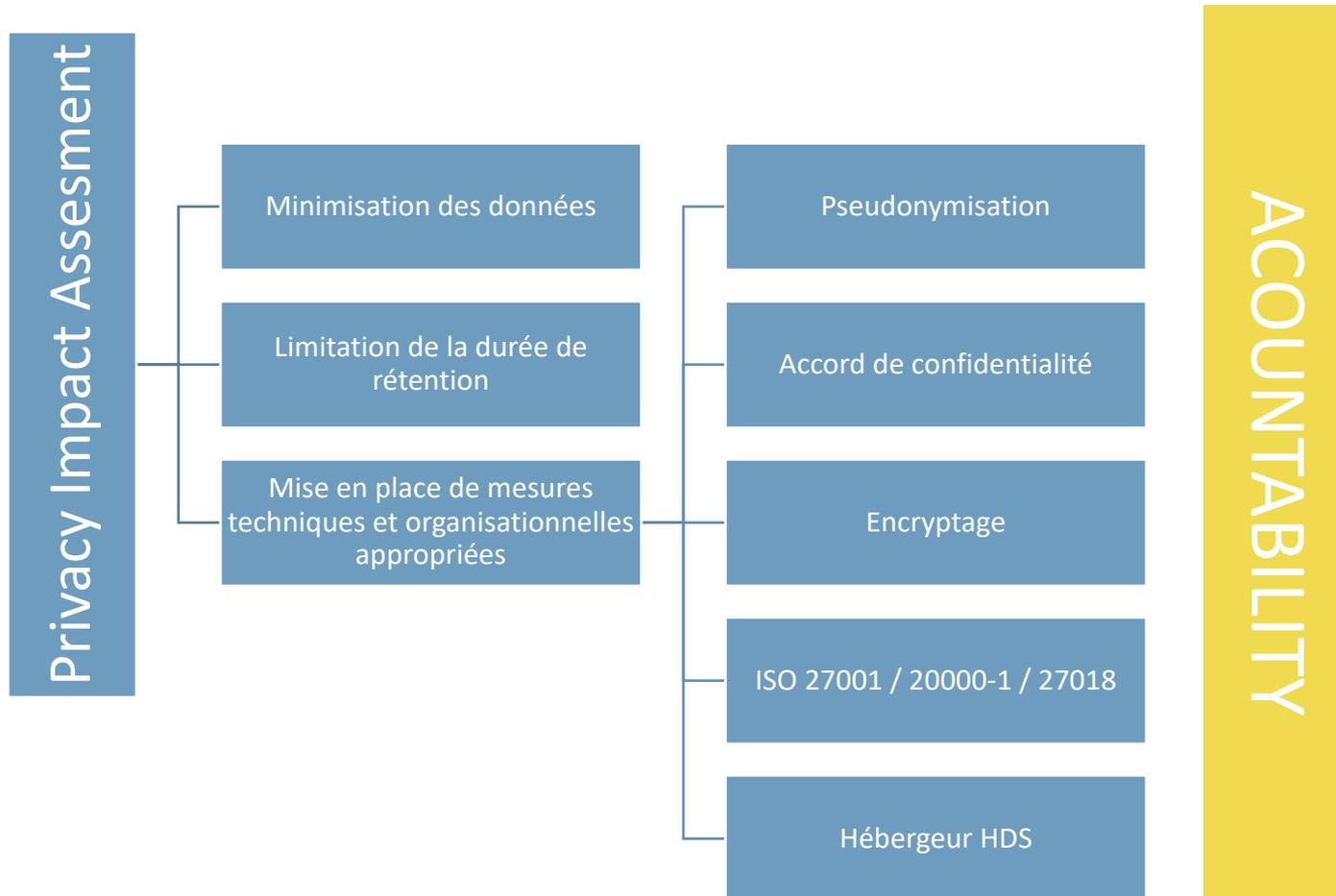
## Droit d'accès / Droit à l'effacement

Sauf exception de recherche scientifique



# Quelles garanties appropriées mettre en place ?

NEXT





# Comment transférer hors de l'UE sans un nouveau consentement des personnes ?

NEXT

Situation normale

Vers un pays  
offrant un niveau  
de protection  
adéquat

En mettant en  
œuvre des  
garanties  
appropriés

Situation  
d'exception

Pour des motifs  
importants  
d'intérêt public

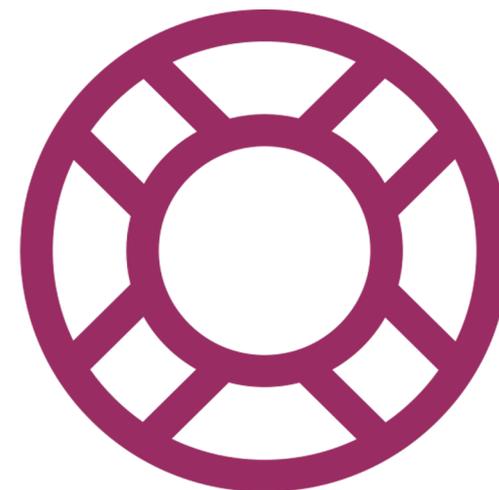
# Sécurisation de la réexploitation des données personnelles

Vous ne savez pas faire ?

Vous n'avez pas le temps de le faire ?

Vous n'avez personne pour le faire ?

- Nous savons le faire et nous pouvons vous aider



# Les avocats de **NEXT** : une expertise reconnue



## **BEST LAWYERS 2020**

### CATEGORIES

Information Technology Law  
Intellectual Property Law  
Privacy and Data Security Law and  
Technology Law

## **LEGAL 500 EMEA 2020**

### CATEGORIES

IT & Internet  
Data Privacy and Data Protection

## **LEGAL 500 FRANCE 2019**

### CATEGORIES

Media and Entertainment : Music  
IT, Telecoms and the Internet

## **LEADERS LEAGUE & DECIDEURS MAGAZINE 2020**

### CATEGORIES

Droit de l'Internet  
Droit de l'Informatique  
Droit des Télécommunications



DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

INFORMATIQUE

INTERNET

RESEAUX SOCIAUX E-COMMERCE

DONNEES PERSONNELLES

RGPD

DATA PRIVACY

TRANSITION DIGITALE

ACTIFS NUMERIQUES

CREATION

SPECTACLES

DIVERTISSEMENT

AUDIOVISUEL

L'actualité du droit du numérique et de la création décryptée. Suivez-nous :



[twitter.com/NextAvocats](https://twitter.com/NextAvocats)



[www.linkedin.com/company/next-avocats/](https://www.linkedin.com/company/next-avocats/)